



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LUTTE SPORT ADAPTE

Arténium de Ceyrat

Samedi 2 Avril 2016

9H-12H et 14H-18H

Entrée Libre



Contact : Ligue d'Auvergne du Sport Adapté 04.73.14.89.19



Sommaire

Mot d'accueil	P 3
Bienvenue à Ceyrat	P 4
Présentation du COL	P 5-6
Programme Prévisionnel	P 7
Informations Générales	P 8-9
Précisions Techniques	P 10-12
Fiche Association	P 13
Fiche d'Inscription Individuelle	P 14-16
Fiche de demande de dérogation	P 17
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	P 18
Fiche Récapitulative	P 19
Plan d'accès	P 20
Liste des Hébergements	P 21-23

Mot d'accueil

La Ligue d'Auvergne du Sport Adapté organise avec le Comité d'Auvergne de Lutte le Championnat de France Sport Adapté de Lutte du 1^{er} au 2 avril 2016 à l'Arténium de Ceyrat.

Plus de 150 sportifs en situation de handicap mental et/ou troubles psychiques découvriront les installations sportives de l'Artenium de Ceyrat, destinées à accueillir des manifestations d'envergure nationale.

Cet événement mobilise l'ensemble de l'équipe régionale d'Auvergne du Sport Adapté qui démontrera leur savoir-faire et leur expertise dans l'organisation d'une manifestation nationale. Nous sommes très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France. Nous saluons tous les bénévoles, qui par leur présence, nous montrent leur implication et l'intérêt qu'ils portent à notre action en faveur du public du Sport Adapté.

Nous tenons à mettre en exergue, au niveau national et régional, l'aide sans précédent de l'ensemble des partenaires institutionnels (le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative ; la DRJSCS Auvergne et le CROS Auvergne) ainsi que l'appui des partenaires locaux (Conseil Régional Auvergne, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Clermont-Communauté, Municipalité de Ceyrat). Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous aident au bon déroulement de la manifestation.

Excellent séjour en Auvergne à tous.

Jacques Roussel,
Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté



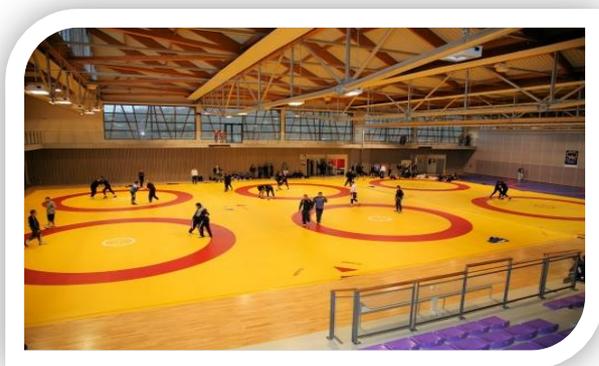
Bienvenue à l'Arténium de Ceyrat



L'Arténium de Ceyrat a l'habitude de recevoir des compétitions nationales et internationales.

La très grande salle comprend : 4 tatamis pour le judo, 3 aires de combat pour le karaté et 4 autres pour la lutte. Elle peut recevoir 1700 spectateurs (500 places pour la lutte, 257 places pour le Karaté, gradins et places télescopiques pour le Karaté), donnant à cet équipement une envergure nationale voire internationale lors des compétitions.

Pendant les entraînements, cette salle peut se scinder en trois, grâce à des murs mobiles : une salle pour le judo, une pour le karaté et une pour la lutte. Une utilisation simultanée entraînement-compétition peut aussi être envisagée.



Le Comité d'Organisation Local

Président

M. Jacques ROUSSEL

(Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Vice - Président

M. Robert Aït Braham

(Président du Comité d'Auvergne de Lutte)

Responsables commission des finances

M. Stéphane NEGRIER

(Trésorier de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Mme Christine COLLONGE

(Secrétaire de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Responsables coordination générale

Mlle Aurélie CHARASSE

(Directrice Technique Fédérale Sport Adapté)

M. Loïc AGARD

(Evénementiel Sportif Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

Responsables commission secrétariat, administratif et accueil

Mme Lucette PAILHE

(Secrétaire générale Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

Mme Christine COLLONGE

(Secrétaire de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Responsable Communication et logistique

M. Daniel LEGENDRE

(Vice-président de la Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

M. Loïc AGARD

(Evénementiel Sportif Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

Coordination commission sportive

M. Alain DEJEAN

(Cadre Technique National en charge de la Lutte)

M. Gilles BRAUN

(Directeur Sportif Fédéral Lutte Sport Adapté)

Responsable commission sportive COL

M. Daniel LEGENDRE

(Vice-président de la Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

M. Benoît FAURE

(Animateur régional Ligue d'Auvergne Sport Adapté)

MEMBRES RESSOURCES

Cadre technique FFSA

Alain DEJEAN, Cadre Technique National FFSA Tél : 06.77.00.79.70 –
alain.dejean@ffsa.asso.fr

Responsable Technique

Gilles BRAUN, DSF Lutte
Tel : 06.81.08.80.18 – gbraun@sfr.fr

Responsable de la Commission gestion des résultats et informatique

José Boyer, Ligue FF Lutte
Tel : 06 70 79 91 29, joseboy@hotmail.fr

Responsable de la Commission Arbitrage

Alexandre GHAVZALIAN

Contacts



Comité d'Organisation Local (COL)

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté,
119 B Boulevard Lafayette,
63000 Clermont-Ferrand

Coordinateur du COL

Loïc AGARD
Téléphone : 04.73.14.89.19
Mail : ffsa.cr03@orange.fr

Le Programme prévisionnel

Vendredi 01 Avril 2016

14h - 18h	Accueil des équipes (Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat)
16h - 18H	Pesée (Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat)
18h - 19h	Réunion technique (Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat)
20h	Repas de Gala (Salle André Raynoird Romagnat, Avenue des Pérouses, 63540 Romagnat)

Samedi 02 Avril 2016 :

08h - 09h	Echauffement
09h - 12h	Compétitions (Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat)
12h - 14h	Déjeuner (Restaurant Universitaire des Cézeaux, 24 Avenue des Landais, 63170 Aubière)
14h - 17h	Suite des compétitions
17h - 18h	Remise des récompenses (Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat)

Informations générales

RENOI DES DOSSIERS

Les dossiers devront être impérativement retournés avant le lundi 29 février 2016.

ACCUEIL

L'accueil se fera sur le :

Vendredi 1^{er} avril 2016 de 14h à 18h
Arténium de Ceyrat
4 Parc de l'Artière
63122 Ceyrat

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de la Lutte en compétition.

La pesée aura lieu le vendredi 1^{er} avril de 16h à 18h à l'Arténium de Ceyrat.

LA RESTAURATION

Le site de restauration pour le samedi midi (11h30-14h) est :

**Restaurant Universitaire des Cézeaux
24 Avenue des Landais
63170 Aubière**

Le site de restauration pour le vendredi soir (à partir de 20h) est :

**Salle André Raynoird
Avenue des Pérouses,
63540 Romagnat**

Les paniers repas du samedi soir seront à retirer samedi 2 avril à partir de 17h :

**Arténium de Ceyrat
4 Parc de l'Artière
63122 Ceyrat**

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

HEBERGEMENTS

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

EQUIPE MEDICALE

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Lutte FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Directeur Sportif Fédéral Lutte FFSA est constitué d'un membre de l'organisation, d'un représentant des équipes, d'un représentant de la Commission Nationale Lutte et d'un représentant de la DTN de la FFSA. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral Lutte FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Lutte relève du règlement Lutte FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Lutte FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison 2015/2016.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Pour la participation au Championnat de France Lutte FFSA, la fiche d'inscription D1 D2 D3 individuelle des sportifs doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat régional,**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique)**
- ✓ **Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 17 du dossier).**

Le DSF Lutte FFSA – Gilles Braun (gbraun@sfr.fr) - doit recevoir les résultats des championnats régionaux et ou à défaut des championnats départementaux. Ces résultats doivent être adressés à la Commission Lutte FFSA directement par mail au DSF Lutte.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer **au plus tard le 29 février 2016**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 18 mars 2016 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 29 février 2016. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le vendredi 25 mars 2016. Les hébergements ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription (Voir liste des hôtels).

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

Vendredi 1^{er} Avril 2016 à 18h00
Arténium de Ceyrat
4 Parc de l'Artière
63122 Ceyrat

Les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs du vendredi 18h. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

La compétition

Les sportifs de D1 - D2 et D3 seront titrés « Champions de France FFSA ».

Le premier de chaque épreuve de chaque division et de chaque catégorie d'âge est proclamé officiellement champion de France de Lutte 2016.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional. La classification en Lutte doit être réalisée par l'éducateur sportif en charge des entraînements au sein de l'association sportive.

Catégories en fonction de l'âge

ANNEE	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS	VETERANS
2015/2016	2000/2001	1998/1999	1995/1997	1980-1994	1981 et avant

Catégories de poids ouvertes :

Catégories d'âge : minimes (14-15 ans) à vétéran :

- ✓ Critérium National des Jeunes FFSA : Concerne les catégories jeunes (nés en 1999-2002) Garçons et filles (Poule de 4 maximum selon les poids de corps les plus proches selon les divisions)
- ✓ Championnat de France FFSA : Sportifs nés en 1998 et avant

La Commission Sportive Nationale Lutte Sport Adapté préconise, pour une division donnée, des regroupements d'âge et de poids, afin que tous puissent lutter, quand ceux-ci :

- ✓ ne mettent pas un sportif en danger
- ✓ ne mettent pas en cause l'éthique sportive
- ✓ permettent une meilleure organisation de la compétition
- ✓ Un titre sera décerné dans chaque catégorie, quel que soit le nombre d'inscrits.

Masculins toutes divisions : -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -74kg ; -84kg ; -96kg ; +96kg

Féminines toutes divisions : -40kg ; -48kg ; -51kg ; -55kg ; -59kg ; -63kg ; -67kg ; -72kg ; +72kg

Tenue

Les concurrents doivent se présenter au bord du tapis revêtus d'un maillot de lutte d'une seule pièce de la couleur qui leur sera désignée (rouge ou bleu).

Il est interdit de porter des objets susceptibles de blesser l'adversaire : bagues, bracelets, boucles d'oreilles, piercing, barrettes à cheveux métalliques...

Les lutteurs doivent si possible porter des chaussures de lutte enserrant la cheville.

L'usage de chaussures à talons ou à clous, de chaussures à boucles ou comportant une partie métallique est FORMELLEMENT interdit à l'intérieur du gymnase.

Récompenses

La remise des titres et des récompenses se fera le samedi 2 avril à 17h.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le 29 février 2016
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté- - COL Lutte 2016 – AGARD Loïc

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec repas (vendredi soir à samedi soir)	65€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription avec forfait restauration (vendredi soir à samedi soir)	55€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription sans forfait restauration	40€		
TOTAL			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros
N° de chèque:..... de la banque:

Date Lieu

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 29 février 2016. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avec le vendredi 25 mars 2016. Le tarif d'inscription ne comprend pas les frais d'hébergements. Une liste vous est proposée dans le dossier. Facture remise le jour de l'accueil sauf sur demande préalable.



Fiche engagement D1

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **29 février 2016**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté- - COL Lutte 2016 – AGARD Loïc

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			Téléphone :
Championnat de France ou Critérium National Jeune :			

	N° Licence	Nom Prénom /Sexe	Date de naissance	Poids	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation (p 17), remplir la fiche type de ce dossier. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de Lutte.

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

<u>Visa de la Ligue « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u>	<u>Visa du Département « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u>
--	---



Fiche engagement D2

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **29 février 2016**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté- - COL Lutte 2016 – AGARD Loïc

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		Téléphone :
Championnat de France ou Critérium National Jeune :		

	N° Licence	Nom Prénom /Sexe	Date de naissance	Poids	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation (p 17), remplir la fiche type de ce dossier. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de Lutte.

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

<u>Visa de la Ligue « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u>	<u>Visa du Département « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u>
---	--



Fiche engagement D3

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **29 février 2016**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté- - COL Lutte 2016 – AGARD Loïc

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		Téléphone :
Championnat de France ou Critérium National Jeune :		

	N° Licence	Nom Prénom /Sexe	Date de naissance	Poids	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Minimes <input type="checkbox"/> Cadets <input type="checkbox"/> Juniors <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation (p 17), remplir la fiche type de ce dossier. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de Lutte.

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

<p style="text-align: center;"><u>Visa de la Ligue « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Visa du Département « nom, fonction et signature du technicien validant l'inscription » :</u></p>
--	---

Demande de dérogation

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)**
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)**
- Autre motif.....**

<u>Visa de l'association et nom du responsable</u>	<u>Visa et signataire du Président de la Région</u>	<u>Visa et nom du DSF</u>

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté - COL Lutte 2016
119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 29/02/2016 :

- La fiche d'inscription
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

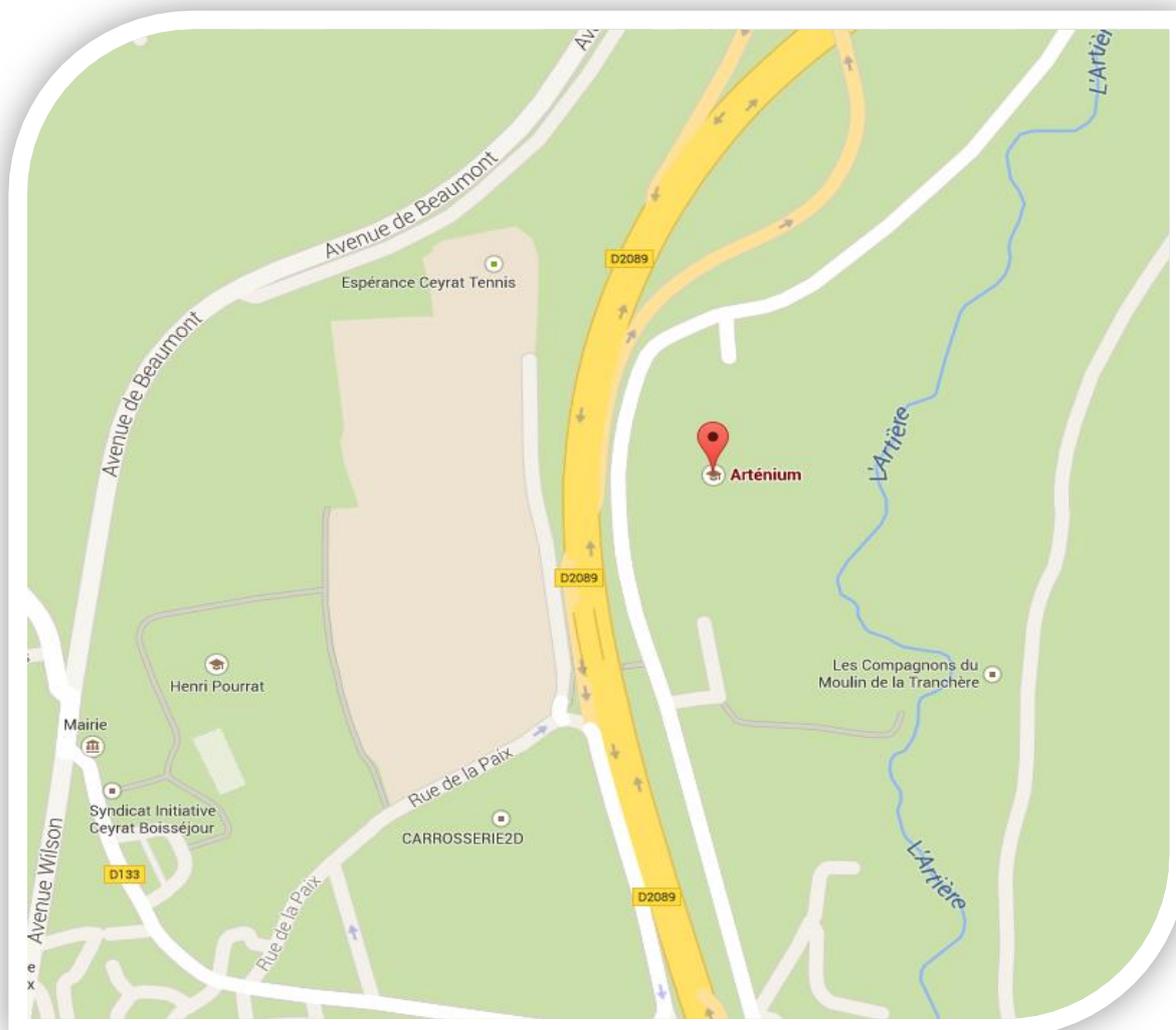
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Adresse



Arténium de Ceyrat, 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat

L'organisation n'assurera aucun transport, chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements

Hébergement

Camping municipal Le Chanset (Rue du Camping, 63122 Ceyrat) : 04 73 61 30 73 ou contact@campingdeceyrat63.com

Nom et coordonnées	Tarifs	Distance jusqu'à l'Arténium
Hôtel La Calèche 1 avenue Wilson 63122 CEYRAT Tel : 04 73 61 50 60	<u>Chambre 1 ou 2 personnes</u> : De 55€ (Standard douche) à 65€ (Confort bain) <u>Chambre 1 à 3 personnes</u> : 73€ (Confort Triple)	6.4 Kilomètres 9 Minutes en voiture
Adagio Access (Appartements) Route de Vichy 63360 GERZAT Tel : 04 73 74 94 00	<u>Villa 1 Chambre (Max 4 personnes)</u> : 160€ les 3 nuits <u>Villa 2 Chambres (Max 6 personnes)</u> : 210€ les 3 nuits	12.3 Kilomètres 13 Minutes en voiture
Fast Hôtel☆☆ Route de Vichy 63360 GERZAT Tel : 04 73 23 17 41	<u>Chambre 1, 2, 3 ou 4 personnes</u> : de 29€ à 34€ <u>Petit déjeuner</u> : 6€	12 Kilomètres 13 Minutes en voiture
Hôtel le Pompeï 2 bis rue Jean Jaurès 63360 GERZAT Tel : 04 73 23 10 41	<u>Chambre 1 personne</u> : 45€ à 55€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 70€ <u>Chambre 3 personnes</u> : 95 €	10.2 Kilomètres 16 Minutes en voiture
BB Hôtel Gerzat 1 78 chemin Donna Vignat 63360 GERZAT Tel : 0892 70 75 87	<u>Chambre 2 personnes</u> : De 42€ à 59€ <u>Petit déjeuner</u> : 5.90€	12.2 Kilomètres 14 Minutes en voiture
BB Hôtel Gerzat 2 82 chemin Donna Vignat 63360 GERZAT Tel : 0892 78 80 26	<u>Chambre 2 personnes</u> : De 39€ à 59€ <u>Petit déjeuner</u> : 5.90€	12.1 Kilomètres 13 Minutes en voiture
L'Estredelle 24 rue du Pont 63430 PONT DU CHATEAU Tel : 04 73 83 28 18	<u>Chambre 1 personne</u> : 49€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 53€ <u>Petit déjeuner</u> : 8€	15.9 Kilomètres 18 Minutes en voiture
Hôtel Les Cygnes Lieu dit Sauteyras 63970 AYDAT Tel : 04 73 83 30 36	<u>Chambre 1 personne</u> : 41€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 52€ <u>Chambre 3 personnes</u> : 61€	19.6 Kilomètres 22 Minutes en voiture

Nom et coordonnées	Tarifs	Distance jusqu'à l'Arténium
Cristal Hôtel ☆☆☆ Rue de l'Eminée 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 28 24 24 Fax : 04 73 28 24 20 www.le-cristal-hotel.com info@le-cristal-hotel.com Label "Tourisme et Handicap »	Chambre 1 à 2 personnes : 92€ Petit déjeuner : 3.50€	2.8 Kilomètres 7 Minutes en voiture
Hôtel Holiday Inn Garden Court ☆☆☆ (Centre ville- Jardin Lecoq) 59 boulevard François Mitterrand 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 17 48 48 Fax : 04 73 35 58 47 higgclermont@alliance-hospitality.com	Chambre 1 ou 2 personnes: 72€ Chambre 3 personnes: 95€	4.3 Kilomètres 7 Minutes en voiture
Hôtel de Bordeaux (Centre ville) 39 avenue Franklin Roosevelt 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 37 32 32 Fax: 04 73 31 40 56 contact@hoteldebordaux.com	Chambre 1 personne: De 55€ à 75€ Chambre 2 personnes: De 65€ à 85€ Petit déjeuner: 9€	5.7 Kilomètres 11 Minutes en voiture
Hôtel le Saint Joseph ☆☆☆ (Centre ville) 10 rue de Maringues 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 92 69 71	Chambre 1 personne : 44€ Chambre 2 personnes : 51€	4.4 Kilomètres 9 Minutes en voiture
Hôtel Foch ☆ 22 rue Maréchal Foch 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 93 48 40	Chambre 1 personne : 45€ Chambre 2 personnes : 62€ Chambre 3 personnes : 66€ Petit déjeuner : 7€	5.8 Kilomètres 11 Minutes en voiture
Hôtel Régina 14 rue Bonnabaud 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 93 44 76	Chambre 1 personne : 44€ Chambre 2 personnes : 62€ Chambre 3 personnes : 68€ Petit déjeuner : 7€	5.8 Kilomètres 11 Minutes en voiture
Hôtel des commerçants 51 avenue de l'Union Soviétique 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 92 37 19	Chambre 1 personne : 65€ Chambre 2 personnes : 75€ Chambre 3 personnes : 78€ Petit déjeuner : 10€	4.8 Kilomètres 10 Minutes en voiture
ACE Hôtel Clermont La Pardieu Avenue Ernest Cristal 63000 AUBIERE Tel : 04 73 44 73 44	Chambre 1 personne : 45€ Chambre 2 personnes : 47€ Chambre 3 personnes : 50€	3 Kilomètres 8 Minutes en voiture

Nom et coordonnées	Tarifs	Distance jusqu'à l'Arténium
ACE Hôtel CHU Estaing☆☆ 61 rue du Ressort 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 14 96 96	<u>Chambre 1 personne</u> : 59.90€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 66.80€ <u>Petit déjeuner</u> : 9€	5.2 Kilomètres 10 Minutes en voiture
Hôtel du Midi☆☆ 39 avenue de l'Union Soviétique 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 92 44 98	<u>Chambre 1 personne</u> : 49€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 54€ <u>Petit déjeuner</u> : 6.50€	5 Kilomètres 11 Minutes en voiture
Foyer Home Dôme (résidence) 12 place de Regensburg 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 29 40 70	<u>Chambre 1 personne</u> : 27.50€	4.9 Kilomètres 10 Minutes en voiture
Résidence Park République (apparthotel) 117 avenue de la République 63100 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 92 21 38	<u>Studio 2 personnes</u> : 55€ <u>Appartement 4 personnes</u> : 69€	6 Kilomètres 11 Minutes en voiture
Résidhom Gergovia (apparthotel) 125 avenue de la République 63100 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 74 74 00	<u>Studio (2 personnes max)</u> : 110€	6.2 Kilomètres 12 Minutes en voiture
Hôtel Première Classe 2 rue du devoir 63100 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 14 20 23	<u>Chambre 3 personnes</u> : 45.33€	7.1 Kilomètres 13 Minutes en voiture
Hôtel du Parc Rond Point Part Dieu 63000 CLERMONT FERRAND Tel : 04 73 27 47 47	<u>Chambre 1 personne</u> : 133€ les 3 nuits <u>Chambre 2 personnes</u> : 195€ les 3 nuits	2.2 Kilomètres 6 Minutes en voiture
Hôtel Le César 6 place Allard 63130 ROYAT Tel : 04 73 35 80 15	<u>Chambre 1 personne</u> : 49€ <u>Chambre 2 personnes</u> : 65€ <u>Petit déjeuner</u> : 7.50€	6.7 kilomètres 13 Minutes en voiture
Etap Hôtel 22 avenue Lavoisier Cap Sud 63170 AUBIERE Tel : 0892 683 198	<u>Chambre 2 personnes</u> : 40.70€	3.3 Kilomètres 7 Minutes en voiture



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires Institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux Sportifs



Partenaires Locaux Sportifs

